

Corpeau Le Mag

Bulletin Communal JUIN 2026



**Monsieur le Maire,
Jean-Jacques HARBEUMONT**

Mairie et Agence Postale

✉ mairie@corpeau.fr

☎ 03.80.21.90.15

Lundi de 13 h 30 à 18 h
mercredi de 8 h 30 à 11 h 30
et de 13 h 30 à 18 h
vendredi de 13 h 30 à 18 h

Ecole Primaire La Perrière

✉ ec-el-corpeau-21@ac-dijon.fr

☎ 03.80.26.02.45

Garderie

☎ 03.80.80.08.44

Médiathèque Jean Gailliot

✉ contact@bibliothequecorpeau.fr

☎ 03.80.21.39.73

Lundi de 14 h à 18 h
mardi de 16 h 30 à 18 h
Mercredi de 9 h 30 à 12 h
et de 16 h à 18 h
vendredi de 14 h à 18 h
Samedi de 9 h 30 à 12 h

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Pour ce premier MAG depuis ma prise de fonction, j'adresse mes remerciements, à l'équipe municipale, ainsi qu'à l'ensemble de la population qui nous ont accordé leur confiance et leur soutien .

Désormais la parution de Corpeau le MAG, continuera à raison d'une parution trimestrielle.

Vous trouverez dans ce nouveau numéro, différentes informations sur notre vie communale, et notamment un fait nouveau sur le tirage du feu d'artifices du 13 juillet qui sera recentralisé au sein de notre village.

Je vous souhaite bonne lecture

Espaces verts

Je tiens à remercier Jean Claude, Jean Yves, Anthony, Matthieu , et Antoine qui ont pris en charge les entretiens des espaces verts, en attendant le recrutement d'un agent technique, mais également l'ensemble de la population qui ont effectué l'entretien devant leurs propriétés.



Travaux sur la commune

La première phase de travaux rue Truchot, concernant l'assainissement est maintenant terminé.

Les travaux de réfection de voirie en enrobé, sont prévus courant juin 2026.



Plusieurs trous ont été identifiés sur la commune et rebouchés avec de l'enrobé à froid par

M CARTIER 1er Adjoint et

M DELARCHE 3ième Adjoint.



Nouvel Agent Technique

Lundi 8 juin, un nouvel agent, M DUCROT Mickael habitant de Corpeau, prendra son poste en tant qu'agent technique. Il viendra en remplacement de M SANSOM Cédric qui avait fait une demande de mutation en octobre l'année dernière.

M DUCROT assurera les missions d'entretien des espaces verts, de voirie et divers petits travaux d'entretien sur les différents bâtiments communaux.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe.

Travaux rue de l'église

Des travaux concernant l'assainissement de la rue de l'église, auront lieu courant septembre. Ces travaux seront dirigés par la Communauté d'agglomération de Beaune Côte et Sud.

Monsieur le maire a demandé à ce qu'une réunion publique soit organisée avant le début des travaux, afin d'informer les riverains concernés.

Horaire déchèterie



Afin d'anticiper les fortes chaleurs estivales les horaires de déchèteries sont modifiés depuis le 1er juin et ce jusqu'au 31 août.

CHASSAGNE-MONTRACHET :

de 7 h30 à 12 h
et de 12 h 45 à 15 h .
du lundi au mercredi
Et du vendredi au samedi

Maisons fleuries

Comme chaque année, lors des festivités du 14 Juillet, la Municipalité remettra les Prix des Maisons Fleuries.

L'équipe municipale passera prochainement sur la commune afin de prendre en photo vos extérieurs pour sélectionner les maisons retenues pour 2026.



03 85 87 62 34
accueil@sirtom-chagny.fr

Cérémonie du 8 mai

Dimanche 8 mai, la municipalité et les habitants se sont retrouvés vers 11 h 30, devant l'église Saint-Pierre pour commémorer la victoire du 8 mai 1945 sur l'Allemagne et la fin officielle de la Seconde Guerre mondiale. Dépôt de la gerbe devant le monument aux morts suivi de la lecture du discours officiel par Monsieur le maire.

Merci à Lison Brenot, Malone Vignaud et Jade Harbeumont pour leur participation.



Un vin d'honneur a ensuite clôturé la cérémonie.

Réunion Publique

Une réunion publique s'est tenue, le 27 avril afin de présenter la nouvelle équipe municipale à l'ensemble de la population. Cette réunion s'est ensuite terminée autour du verre de l'amitié.



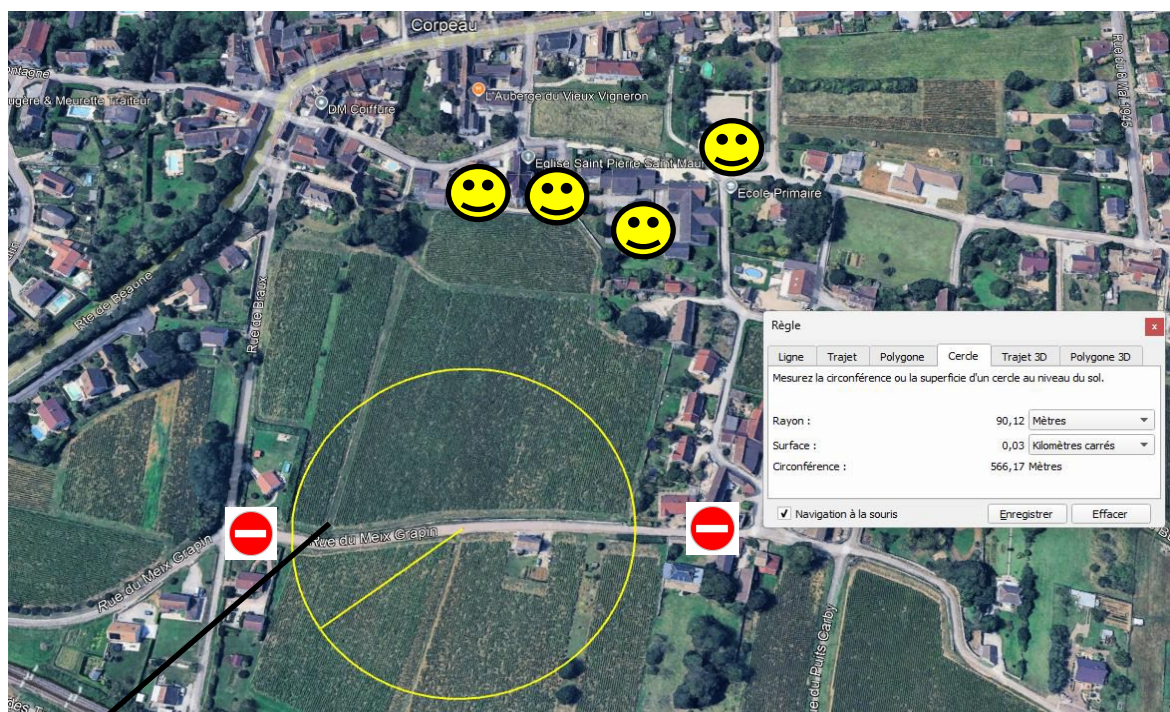
Un moment de partage et de convivialité a également eu lieu le 24 avril avec l'ensemble des agents municipaux afin de leur présenter la nouvelle équipe municipale.

Feu d'artifices du 13 juillet

Cette année, un changement important aura lieu sur l'emplacement du tirage du feu d'artifice.

Depuis plusieurs années une réflexion avait été menée afin d'envisager de recentrer cet évènement sur le centre du village. C'est désormais chose faite !

Le feu sera tiré depuis la rue du Meix Grapin et sera visible par la population depuis le parvis de l'école et de l'église. J'attire l'attention sur les consignes de sécurité qui seront à respecter par les riverains habitants aux abords du périmètre du tirage du feu (Un courrier leur a été adressé), ainsi qu'à l'ensemble de la population. .



Zone de tire



Zone publique



Interdit à la circulation, au stationnement et aux piétons

Corpeau

**FEU D'ARTIFICES
DU 13 JUILLET**

TIRÉ DEPUIS LA
RUE DU MEIX GRAPIN

RDV À PARTIR DE 22H30,
SUR LE PARVIS DE L'ECOLE ET DE L'EGLISE

**LE MULTI
ASSOCIATIONS**

RELANCE

**LA SOIRÉE
DU 13 JUILLET**

SAUCISSES, MERGUEZ,
FRITES
BOISSONS

**RDV À PARTIR DE 19H,
AU GROUPE SCOLAIRE**



Théâtre

Mardi 19 mai à 18h a eu lieu à la salle Robert CHAMBARD, une représentation théâtrale par les élèves de l'école la Perrière. Le spectacle a commencé par une pièce de théâtre réalisée par les maternelles sur le thème du Loup. Pour poursuivre, la classe des CP-CE1 nous a fait voyager dans les profondeurs de l'océan. Enfin, nous avons terminé avec la classe des CE2-CM1-CM2 qui nous a fait remonter dans le temps, dans l'univers de la mythologie grecque où demi-dieux et monstres tout puissants nous ont transporté dans un imaginaire fantastique.



Photos prises par Nadine VERCELLONE

Le Repam de Chagny/Nolay (relais enfants parents assistantes maternelles) était de retour à la médiathèque le mardi 19 mai avec une vingtaine d'enfants présents. Au programme pour la directrice Sylvie Vial chansons, petites histoires et création d'un joli dessin à base de gommettes pour la fête des mères ! Bravo à toutes ces petites mains !



Les abeilles



Afin de neutraliser un essaim d'abeilles qui avait élu domicile rue Truchot à côté de l'école, nous avons fait appel à des apiculteurs qui sont intervenus très rapidement. Un grand merci à eux pour leur rapidité qui a permis de sécuriser le lieu.

Il s'agit de M. Dubois, qui fait parti de l'association apicole de Saône et Loire : TEL 0385451200 Et M. Rondelet : TEL 0610174521

Ces numéros sont à votre disposition

Un essaim d'abeilles vient d'atterrir chez vous, ou à proximité ! Que faire ?

Surtout, ne pas paniquer. Lorsque les abeilles suivent leur reine à la recherche d'un logement (la crise a lieu généralement en mai et juin) elles n'ont pas d'agressivité particulière.

Une fois l'essaim posé, tout faire pour éviter de les détruire, c'est-à-dire :

- Prévenir un apiculteur le plus proche de l'endroit où l'essaim s'est installé.

Lui donner toutes les informations possibles, concernant en particulier l'accessibilité à cet essaim, ainsi que vos coordonnées. Vous pourrez obtenir les adresses des apiculteurs dans Les pages jaunes de l'annuaire ou auprès de la Direction départementale de la Protection des Populations (ex-DSV), qui pourra également vous indiquer le nom du président du syndicat départemental des apiculteurs ou du groupement de défense sanitaire apicole. Si l'essaim se pose sur une cheminée (cas fréquent), deux options sont possibles.

- Si l'essaim se pose sur une cheminée (cas fréquent), deux options sont possibles.

Si les abeilles sont seulement en train de s'installer, faire un petit feu à grosse fumée (carton-papier...), entretenu sur une durée suffisante, pour les dissuader de s'installer dans cette cheminée.

Si elles sont déjà installées dans la cheminée, il n'y a pas d'autre possibilité de les chasser que de les détruire ... à moins de supporter la cohabitation, si cette cheminée n'est pas utilisée.

C'est à vous de juger dans ce cas, voire de convaincre vos voisins de l'utilité des abeilles pour la pollinisation et de leur grave raréfaction...

Sur la période du 1^{er} juin au 30 septembre, la commune de Corpeau met en œuvre un dispositif local de prévention des risques liés à la canicule, dans le cadre d'une application des mesures définies au plan national.

Quatre niveaux d'alerte, déclenchés par météo France et l'Agence Nationale de la Santé Publique, permettent de prendre en charge les risques liés à la chaleur.

Afin de pouvoir assurer une prise en charge rapide et efficace des personnes les plus fragiles en cas de canicule, un registre communal nominatif est mis en place à la mairie.

La demande d'inscription, basée sur le volontariat, est une démarche de prévention et de solidarité citoyenne. Celle-ci peut être sollicitée par l'intéressé ou par un tiers :

☎ 03.80.21.90.15

✉ mairie@corpeau.fr

En cas de risques climatiques majeurs (déclenchement de la vigilance orange) la mairie contacte quotidiennement ces personnes, ou rend visite si besoin à leur domicile, pour s'assurer de leur bien-être jusqu'à la levée de la vigilance. Il est encore temps de vous inscrire !

LE DISPOSITIF DE VIGILANCE



EN CAS
D'URGENCE,
COMPOSEZ LE
15

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

I – INFORMATIONS DIVERSES

CM DU 26 MARS 2026

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil :

- * Baptême républicain le samedi 18 avril 2026 et baptême républicain le samedi 20 juin 2026,
- * Mariage le 08/08/2026 à 14h30,
- * Un dossier concernant des travaux d'urgence à effectuer sur une habitation qui engendre des dangers imminents. Monsieur le Maire a informé le préfet que la commune ne possède pas les fonds nécessaires pour prendre en charge le préjudice. Nous attendons désormais la suite donnée à ce dossier.
- * Les travaux rue Truchot sont terminés
- * Dossier SCEA DE BOURGOGNE a fait appel, la procédure est repartie pour 2 ans
- * Dossier concernant l'affaissement d'une maison route de Beaune, l'affaire a été renvoyé pour une médiatisation avec Julien COURBET
- * Deux logements communaux vont se libérer, un Studio et un T2 au presbytère, Mme PETEUIL procède déjà aux visites
- * Travaux Sacristie effectués par suite d'une fuite sur le toit
- * Contrôle des poteaux incendie par veolia : devis en attente pour les réparations à effectuer
- * Dossier concernant un ancien locataire : mandatement d'un huissier de justice pour récupérer la somme due par le mis en cause. Nous allons récupérer pour le moment 2400 euros sur 3000 pour le remboursement du préjudice.
- * L'association des P'tits crus organise un gouter à la sortie de l'école avant les vacances de Pâques, le vendredi 3 avril
- * M FEUVRIER assistant social tiendra des permanences un mercredi matin sur 2 dans la salle du conseil
- * En attendant le recrutement d'un agent technique, l'EAV fera un passage de tonte sur la commune début avril

Délibérations du jour votées :

APPROBATION DU PV DU 20 MARS 2026
DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE
DELEGATION DE SIGNATURE AUX AGENTS
VERSEMENT DES INDEMNITES AU MAIRE
REGIE DE RECETTE MEDIATHEQUE
DELEGUES SICECO
DELEGUES CLET
DELEGUES SYNDICAT DE LA DHEUNE
COMMISSIONS COMMUNALES

DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE
DELEGATIONS CONSENTIES AUX ADJOINTS
REFERENT DEONTOLOGUE
VERSEMENT DES INDEMNITES AUX ADJOINTS
DELEGUES COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DELEGUES SIVOS
DELEGUES CORRESPONDANT DEFENSE
COMMISSION COMMUNALE D'APPEL D'OFFRES

QUESTIONS DIVERSES

Mme LOVILLE demande si les délégués sont élus pour toute la durée du mandat.

M TAILLARDAT demande si un tableau détaillé du budget de la commune peut être transmis.

Monsieur le Maire rappelle la réunion de mardi prochain à 20h avec l'intervention du trésorier.

La séance est levée à 19h56.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil :

- * 12 candidatures ont été reçues pour le poste d'agent technique, la commission doit se réunir prochainement
- * 3 dossiers ont été reçus pour les 2 logements de l'ancien Presbytère, la commission doit se réunir pour statuer le mardi 28 avril prochain à 18h
- * Remerciement pour Anthony ROY et Matthieu BIARD pour la tonte au cimetière, à l'école, rue des Crays, place de la montagne
- * Le rouleau du broyeur est cassé, en attente d'un devis de chez Fourneret
- * Le passage de l'EAV pour la tonte de la commune a eu lieu le 13 et 14 avril
- * Accueil d'un stagiaire en secrétariat informatique du 27 avril au 22 mai
- * Pot des agents avec l'ensemble du conseil municipal, vendredi 24 avril à 10h
- * Réunion publique le 27 avril à 19h à la salle Robert CHAMBARD pour remercier l'ensemble des électeurs et présenter la nouvelle équipe
- * Cérémonie du 8 mai, rassemblement devant la mairie à 11h30
- * Réquisition de la gendarmerie pour des cocktails molotov route de Beaune
- * Rendez-vous avec l'artificier pour un éventuel déplacement du tirage du feu d'artifices le 13 juillet, rue du Meix grapin.
- * Réunion le 12 mai avec l'ensemble du conseil municipal avec l'intervention de Mme ARRAULT et Mme CAILLET secrétaire, pour une présentation du PLU et du SCOT

Délibérations du jour votées :

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU GROUPE SCOLAIRE

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

TARIFS 2026 LOCATION SALLE ROBERT CHAMBARD

TARIFS 2026 CASSE VAISSELLE

TARIFS 2026 LOCATION SALLE ROBERT CHAMBARD AUX ASSOCIATIONS CORPELAISES

TARIFS 2026 CONCESSION CIMETIERE

MAG 2026

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

AFFECTATION DU RESULTAT

VOTE DU TAUX DES TAXES 2026

BUDGET PRIMITIF 2026

DELEGUES ARNIA

ADS 2026

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR LES HUISSERIES A LA MATERNELLE

QUESTIONS DIVERSES

Les enseignantes ont demandé 3 ordinateurs portables, nous sommes dans l'attente d'un deuxième devis. L'achat de 6 tables avec casiers et 3 chaises supplémentaires est prévu pour cette année.

Relancer la communauté d'agglomération de Beaune pour la mise en place d'un arrêt de bus route du pont de Paris ainsi qu'un nouvel arrêt de bus sur le parking à camion pour remplacer celui en béton.

La séance est levée à 20h30.

Lors de la séance du 21 avril 2026, le conseil municipal a délibéré sur le budget 2026.

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises.

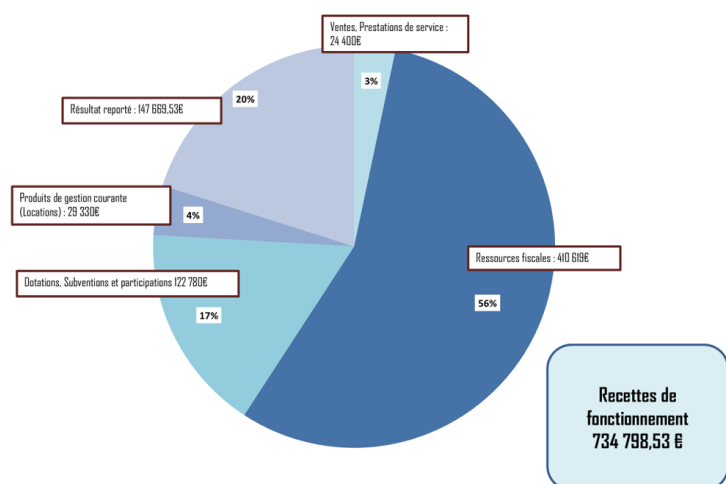
Le budget communal est élaboré par le maire et est adopté par le conseil municipal dans le respect des objectifs et des priorités de la politique municipale souhaitée. Il rend compte des prévisions de recettes et de dépenses votées par le Conseil Municipal pour une année en fonctionnement et en investissement.

La commune de Corpeau n'a pas beaucoup de moyen, il est nécessaire que la population de Corpeau en soit consciente. Cependant la gestion rigoureuse des moyens à notre disposition va permettre d'investir afin d'améliorer le quotidien des corpelais.

Le Budget 2026 d'un montant total de **878 522,80€ décomposé de la façon suivante :**

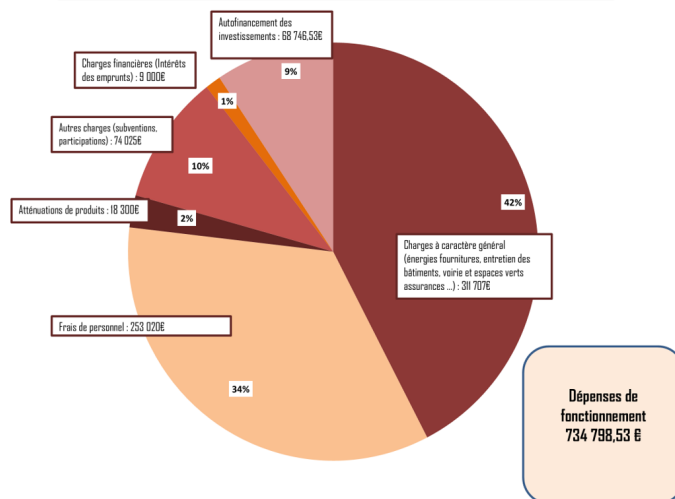
734 798,53€ destinés au fonctionnement

BUDGET 2026 : RECETTES DE FONCTIONNEMENT

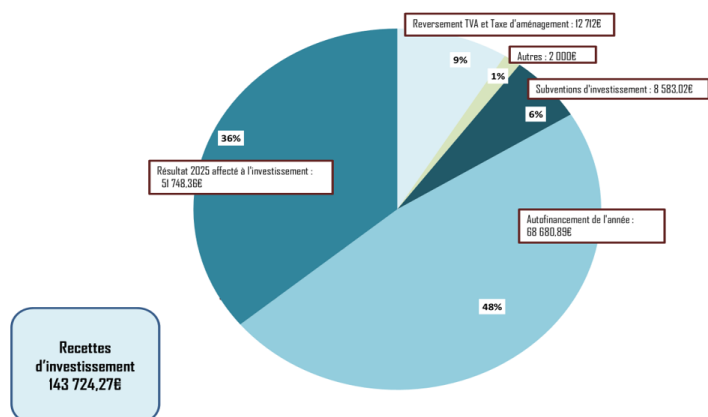


143 724,27€ destinés à l'investissement

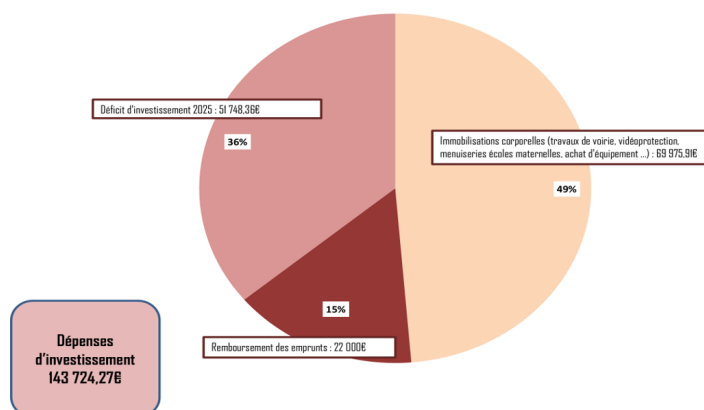
BUDGET 2026 : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



BUDGET 2026 : RECETTES D'INVESTISSEMENT



BUDGET 2026 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Pour l'année 2026 la municipalité a voté les investissements suivants :

- changement des huisseries de la maternelle phase 1
- Réfection de la rue truchot
- Remplacement de 11 extincteurs
- Achat d'une nouvelle tondeuse.

COMMUNE DE CORPEAU
MULTI-ASSOCIATIONS

07 JUIN 2026
5H - 18H

VIDE GRENIER

RESTAURATION & BUVETTE
SUR PLACE

EXPOSANTS :
2€ LE M

INSCRIPTIONS :
PAR TÉLÉPHONE
06.62.07.83.58

IMPRIMER PATRONS SONS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Samedi 20
juin 2026

Les Corpelais en fête !

A l'école La Perrière

10h : Spectacle
des enfants de
l'école

11h :
ouverture
des jeux

11h : ouverture
de la
restauration

Animations
musicales

Avec la présence
Du duo
Olicophony
11h30-15h

du groupe
Pochette Surprise
15h30-17h

Que nous remercions infiniment

LE MULTI-ASSOCIATIONS

Pique-nique tiré du sac

Samedi 27 juin 2026

À partir de 11H30
au groupe scolaire
La Perrière
4 rue truchot

Apéritif offert
par la Municipalité

DIMANCHE
14 JUIN 2026

Randonnée pique-nique

RENDEZ-VOUS 8H45
DEVANT LA MAIRIE
ENV. 9 KMS

Repas tiré du sac

Renseignements auprès de Mr
ou Mme JOILLOT au
03.80.21.94.06

ESPACE CARRELAGE

by BigMat

SHOWROOM

« Les hauts de Chagny » 3 rue du commerce – 71150 CHAGNY
Tél. 03 71 40 02 30 www.bigmat.fr/b-m-c/carrelage/

EURL BOUHET ROMAIN

PLUMBERIE | CHAUFFAGE
SANITAIRE | CLIMATISATION
POMPE A CHALEUR | RAMONAGE

10 IMPASSE MARGHERITE DE VIENNE
71150 CHAGNY

TEL. 06 06 58 62 42
bouhet.romain@gmail.com



CONTROLE TECHNIQUE

FELIX

Tel. 03 80 21 36 46

L - V : 08h - 12h / 14h - 18h

S : 08h - 12h

Prendre RDV :

www.controle-technique-felix.fr



9 rue Préjeannot - 21190 CORPEAU

FRANCE PARE-BRISE

19A RUE DES BINELLES
71150 CHAGNY

03.73.55.09.55



SARL.

CAILLET FRERES

PLACO - PEINTURE

06 29 95 31 07

entreprise.caillet.freres@hotmail.com

[entreprise CAILLET frères](https://www.facebook.com/entrepriseCAILLETfreres)

Bouley Imprimerie

CORPEAU

Etiquettes adhésives



ESPACE MENUISERIE

by BigMat

SHOWROOM

« Les hauts de Chagny » 3 rue du commerce – 71150 CHAGNY
Tél. 03 71 40 02 31 www.bigmat.fr/b-m-c/menuiserie/

Mr.Bricolage

On peut compter sur lui.

BRICOLAGE - JARDINAGE - DECORATION
ELECTRO-MENAGER ET SERVICES

SAS GARNIER

Rue Wissen - 71150 Chagny

Tél. 03 85 87 07 07 / Fax 03 85 87 11 34

Ouvert du lundi au vendredi

de 9 h 00 à 12 h et de 14 h à 19 h

Samedi

de 9 h 00 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

BigMat

LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

2 chemin des Ornières – 71150 CHAGNY

Tél. 03 85 87 30 17 www.bigmat.fr/b-m-c/

Merci pour votre collaboration !

DEPUIS 1995

EURL ROBUFFO
MAÇONNERIE - RENOVATION
TOITURE - ZINGUERIE
CARRELAGE

03.80.21.35.31
06.66.53.82.28
EURLROBUFFO@GMAIL.COM
21190 CORPEAU

L'Air du Pont de Paris
BAR - RESTAURANT
2 Route d'Ébaty - 21190 CORPEAU
SUR PLACE / À EMPORTER

06 26 16 74 91

Ouvert
tous les midis du
Mardi au Dimanche
et les soirs
du Jeudi au Dimanche

locavor.fr
Corpeau

Une distribution de produits locaux organisée toutes les semaines
près de chez vous. Ce circuit court vous propose des produits de
qualité à un prix équitable.

LOCAVOR CORPEAU
distribution le jeudi de 17h30 à 19h
11 route de Beaune.

Inscription gratuite, sans engagement ni obligation d'achat.
Infos et inscription sur
<https://locavor.fr/296>

PRO TECH BOURGOGNE
ALARME, VIDÉOPROTECTION
CÂBLAGE RÉSEAUX

Antoine MEYER

Tel : 06.58.76.20.06
antoine@protechbourgogne.com
17 rue des Louères . 21190 Corpeau

*Vous êtes entrepreneur, artisan, commerçant, restaurateur et vous souhaitez paraître dans
notre journal communal ?*

N'hésitez plus !

Transmettez votre logo ainsi qu'un chèque de 90 € à l'ordre du Trésor Public à la mairie de Corpeau.